

Réunion RP du 11 mai 2023

Compte-rendu SUD

Pour les salariés : Pierre-Olivier Casabianca, Corinne Excoffier, Laurence Collet

Pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Séverine Achard, Anne de Geoffroy

Point Emploi / recrutement

Il y a **4 postes de journalistes** à pouvoir (deux postes de JRI, deux postes de rédacteurs dont un spécialisé web et un autre spécialisé police/justice).

Les entretiens ont débuté. La direction espère que ces postes passeront au Coca de Juin.

Concernant l'attribution des postes, comme le mois dernier, la direction ne s'engage pas sur un nombre de CDD locaux à embaucher. « Il y aura une prise en compte des CDD mais nous cherchons des candidats qui correspondent à nos besoins » répète Samuel Peltier.

Marilyne Camacho rappelle que la « politique de l'entreprise reste la mobilité » mais que la direction régionale est attentive à la situation des CDD locaux.

Il y a également un **poste de rédacteur en chef adjoint** en consultation. Les candidats peuvent postuler jusqu'au 14 mai ; la direction ajoute qu'il n'y a pour le moment pas beaucoup de postulants.

Technicien vidéo. Le poste devrait passer au Coca de Juin.

Chef monteur à Nice. Les candidats peuvent postuler jusqu'au 23 mai. Le poste pourrait passer au Coca de juillet.

LONG FORMAT.

Une case long format est apparue sur le planning. Il s'agit d'un format dont le montage est réalisé sur l'effectif actu du jour.

Exemples

- semaine du 27 mars : sujet de 3'42
- semaine du 3 avril : sujet de 3'26

Ce format ne vient-il pas compliquer l'organisation du service montage ?

Pour rappel, dans le cas d'un DOSSIER de 3 minutes, le montage est planifié sur une journée entière.

Le montage de sujets plus long que d'habitude, sur les moyens de l'actu, avait créé du désordre au montage. Il était important de faire le point sur cette case « Long format ».

Pour Samuel Peltier, « il n'y a pas de case long format, c'était une erreur et ça n'apparaît plus. »

Le directeur ajoute que « ponctuellement des sujets peuvent dépasser 1'45. » Les RP en conviennent mais insistent sur le fait que ça ne doit pas se faire sur les moyens de l'actu ; pour monter des sujets de plus de 3 minutes il faut mettre un monteur dédié, comme pour les dossiers.

UTS : Peut-on faire un point sur les dysfonctionnements rencontrés et les solutions apportées (son, image, time code) ? Ne serait-il pas judicieux de recueillir les retours des équipes de tournage, des OPS et des monteurs sur le sujet ?

La direction explique que les problèmes rencontrés par le service montage ne sont pas remontés jusqu'à la cheffe de centre.

Samuel Peltier ajoute : « J'ai lu les remontées des monteurs. Cette question mérite que l'on se mette autour d'une table pour voir les difficultés rencontrées ».

Pour SUD, il est effectivement important de se réunir rapidement pour discuter des problèmes que peuvent parfois rencontrer les monteurs avec les UTS. C'est la seule manière d'améliorer les conditions de travail.

Le directeur rappelle que les problèmes de son ont été réglés de cette manière.

TEMPO : Le projet Tempo va occasionner une augmentation de l'amplitude horaire et/ou de la charge de travail pour l'ensemble du personnel et des cadres.

Peut-on d'ores et déjà acter une revalorisation salariale en conséquence ?

Certains salariés pourront-ils travailler 35h sur 4 jours ?

Concernant la revalorisation salariale, Marilyne Camacho explique que pour l'instant il n'en n'est pas question : « Elle peut arriver après le début de Tempo, pas avant et il faut voir s'il y aura une charge de travail supplémentaire ».

« Il pourrait y avoir des heures supplémentaires pour les salariés qui ne sont pas au forfait jour. Ca concerne, entre autre, les monteurs, les scriptes, les vidéos ; professions qui ne peuvent pas bénéficier du forfait jour » ajoute notre RRH.

Petit rappel sur le forfait jour. Il ne permet pas au salarié de faire des heures à rallonge. L'amplitude journalière est de 11h maximum ; quant à la durée maximale hebdomadaire de travail, elle ne peut dépasser 48 heures ou 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives.

L'amplitude horaire. Les salariés vont-ils devoir travailler plus avec le projet tempo ? C'est ce que bon nombre d'entre nous craignent. SUD regrette que la direction ne se soit pas encore posé la question de l'amplitude horaire car l'horaire des JT midi et soir vont être modifiés et le JT soir se terminera à 19H55. Samuel Peltier reconnaît pourtant que Tempo « va faire bouger les horaires ou la charge de travail. Je ne sais pas encore quelle organisation on va faire car on n'a pas le projet éditorial. »

Concernant la semaine de 4 jours. « Le semaine de 4 jours généralisée n'est pas prévue à FTV » affirme le directeur.

Marilyne Camacho ajoute : « ça coutera 20 jours de travail par personne et par an. On n'a pas les moyens de la financer pour tout le monde. » Par contre notre RRH n'exclut pas que certains services puissent passer à la semaine de 4 jours. Une réflexion va avoir lieu.

Autre piste de réflexion : la réorganisation des horaires des prises de service.

Pour notre RRH il est clair que « tous les salariés ne seront pas impactés de la même façon. »

Une dernière remarque pas de nature à nous rassurer...

CONTRAT GENERATIONS : Un nouveau contrat générations est en train d'être négocié. Quand sera-t-il mis en place ?

Notre RRH explique qu'elle n'a pas d'infos sur ce nouveau contrat. Néanmoins, « les négociations sur l'accord QVT sont en cours et le contrat génération fait partie de cet accord. Les négos avancent à petit pas. »

FESTIVAL DE CANNES : Pouvons-nous avoir le dispositif détaillé du FIF ? Combien y aura-t-il de salariés de Provence-Alpes et de Côte d'Azur ?

Pourquoi la Rédactrice en Chef adjointe au numérique doit-elle encadrer seule l'actualité à la Brague ainsi que le suivi des équipes du Festival de Cannes ? Pourtant, pour le JT, deux RCA et deux chefs d'éditions sont planifiés

Lors des réunions de préparation liées au Festival de Cannes, pourquoi le rédacteur en chef n'invite-t-il qu'une partie des journalistes concernés ?

Lors de cette même réunion, pourquoi le rédacteur en chef a-t-il refusé de prendre en compte les remarques d'une journaliste qui demandait des explications sur

I l'organisation du travail et de ces réunions de préparation tout en proposant des solutions, en ponctuant ses réponses de soupirs exaspérés et réprobateurs ?

Pour le Festival de Cannes, le dispositif sera :

- pour la technique : 2 monteurs, un ops, un ops, un cadre technique, un régisseur, une maquilleuse.

- pour la rédaction : un adjoint, un chef d'édition, 6 journalistes, 2 présentateurs, un adjoint web, 2 journalistes Web, 2 éditeurs web.

Concernant les équipes de Provence-Alpes, Samuel Peltier se veut rassurant : « il n'y aura quasiment que des salariés de Côte d'Azur sauf Adrien Gavazzi. » Pour info, des salariés travaillant pour toute la région seront également présent. Il y aura Nathalie Hayter, Jérôme Comin, coordinateur numérique ainsi qu'un éditeur web PACA.

Le web. « Nous avons reconduit l'organisation de l'an dernier qui a donné satisfaction » explique Samuel Peltier.

SUD regrette tout de même qu'il n'y est qu'une personne en charge du web. Un peu de renfort ne ferai pas de mal.

Réunion Cannes. Pour le directeur tous la salariés qui vont travailler à Cannes savent ce qu'ils doivent faire car il y a eu de nombreuses réunions de préparation.

Samuel Peltier ajoute que contrairement à la question posée : « le rédacteur en chef a invité tous les salariés qui devaient l'être. C'était une réunion qui concernait la rédaction. » Pourquoi le service web n'était pas invité ? Réponse du directeur : « ils avaient déjà eu des réunions spéciales web ». Le directeur rajoute également que si des salariés voulaient participer à la réunion il n'y avait qu'à demander au rédacteur en chef. Ca n'aurait pas posé de problème.

Concernant la dernière question, Samuel Peltier estime qu' « il y a peut être eu de l'incompréhension. Le cadre est fixé par le red chef. Et ils ne parlaient pas le même langage. »

SUD regrette qu'une salariée de retour de maladie n'est pas été tenue au courant des modifications éditoriales décidées lors de son absence. Il était donc nécessaire de faire, lors de cette réunion, le point sur l'organisation du travail avant de proposer des idées de sujet.

RAPPORT SECAFI

Suite à la restitution de l'enquête du cabinet Secafi, le CSE a fait plusieurs préconisations :

Le CSE demande qu'une personne ayant des fonctions permettant d'être décisionnaire, soit affectée à Antibes. Cela va-t-il être fait ? Quand ?

Mettre en place pour l'ensemble des salariés de l'antenne une formation « mieux se connaître pour mieux travailler avec les autres ». Quand va-t-elle se faire ?

Clarifier par une note de service le rôle des RP et DS (et les relégitimer) auprès des salariés et de la direction régionale. Qu'est-ce qui va être mis en place ? Quand ?

Le CSE demande à la direction de s'assurer que cette reconnaissance est effective à tous les niveaux de la ligne managériale. Comment aller vous assurer que cette préconisation soit respectée ?

Organiser dans les trois mois une formation spécifique pour la RRH et le directeur régional en matière de responsabilité légale sur l'obligation de résultat quant à la santé des salariés. Cette formation va-t-elle avoir lieu et quand ?

Organiser une réunion mensuelle entre les membres de la direction régionale et les Délégués Syndicaux.

Quand aura lieu la première réunion ? Allez-vous prendre en compte le planning de tous les DS de France 3 Côte d'Azur ?

Pour faciliter l'organisation de ces réunions, les DS pourront-ils parfois participer aux réunions RP ?

Mettre en place dans les 3 mois la formation conjointe élus-DS-direction. Avez une date pour cette formation ?

Comment va se faire le suivi du plan d'action ? Quel sera le calendrier d'application ? Qui composera l'équipe de suivi ? Les RP et DS feront ils partie de cette équipe ?

La direction n'a toujours pas fini de travailler sur les préconisations. « Le travail est en cours. On va bientôt revenir vers vous » dit Samuel Peltier.

« Une réunion avec le DRH du réseau la semaine prochaine » ajoute Marilyne Camacho.

A la question : « la médecine du travail pourrait être sollicitée pour apporter son analyse? » notre RRH répond que c'est une possibilité.

Concernant la formation conjointe la direction explique qu'elle va essayer de la faire avant l'été.

Bilan PDC 2022

Séverine Achard présente le Bilan de formation 2022. Elle explique que les formations en 2022 ont été supérieurs qu'en 2021. Il y eu 2983 heures de formation en 2022 contre 2144 heures en 2021. Le coût des formations était de 98.769 euros l'an dernier contre 85.451 euros en 2021.

Au total il y a eu 101 salariés formés.

Point Actualités de l'Antenne

Tempo.

La direction rappelle que deux ateliers Tempo vont débuter prochainement

- Offre éditoriale : Les groupes de travail auront lieu le 15 et le 25 mai.
- Processus de fabrication : le 30 mai et le 8 juin.

Le directeur nous apprend qu'il n'y aura pas de numéro zéro avant début juillet « car on doit attendre l'avis des élus du CSE Central. » Les numéros zéros auront lieu fin août, début septembre.

Il y aura tout de même des tests pour travailler sur l'organisation du work flow entre les régions et le Natio.

Il y aura trois tests de deux jours. Marseille a déjà fait un test le 12 avril.

Si Antibes n'est pas une région Test, SP propose qu'Antibes voient comment fonctionne les échanges.

Il y aura une 2e journée de test : 23 mai qui une dernière le 3 juin. Du personnel d'Antibes sera formé lors de la 2e journée à Marseille ou à Antibes puis les tests seront fait à Antibes le 3 juin.

Lors de ces tests, des équipes du Natio fournissent les sujets aux régions, les synthèses sont créées, les fresques... Il faut voir si tout fonctionne.

Lors de la 1ère journée la technique c'est aperçu que les sujets Natio n'étaient mixés que sur le piste 1, ce qui ne nous convient pas.

Il y aura deux salves de numéros Zéro. Il y en aura fin aout et début septembre.

FIF de Cannes

Il y aura une importante couverture midi et soir ainsi que sur le web.

Il y aura un DEP consacré au cinéma le 21 mai avec la rediffusion de l'EDR sur les tournages en PACA (26 minutes).

Une émission spéciale Cannes sera présentée par Nathalie Layani le vendredi 26 mai à partir de 18h30.

Pour le pont de l'ascension, les JT communs seront pilotés par Antibes. On prendra toute la tranche 18H30 et locale.

Les autres émissions

Mercredi 24 mai : doc sur les 50 du carnaval de Nice sur France 3 Natio. Il y aura un spécial Nice ce soir là.

Le 30 mai de 14h05 à 16h10 PAE sur le Mercantour Classique, c'est du cyclisme. Présenté par Thibault Rysman, Fabien Madigou et la PAE sera pilotée par Gérald Teissier.

Les 28 mai et 4 juin, pas de DEP car il y aura Roland Garros sur France 3.

**La prochaine réunion aura lieu le jeudi 8 juin.
Vous pouvez poser vos questions jusqu'au mercredi 31 mai**

